

Délibération 2022-23

Point de l'ordre du jour : III 3.1

Objet : Budget rectificatif 2022

Vu le code des juridictions financières ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure de Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil d'administration approuve le projet de budget rectificatif 2022 tel présenté dans le document joint à la présente délibération qui fixent :

- Prévisions de recettes encaissables : 99 162 429 € dont
 - recettes globalisées : 99 162 429 €
 - recettes fléchées : 0 €
- Autorisations d'engagement : 118 427 918 € dont
 - personnel : 75 623 042 €
 - fonctionnement : 33 045 039 €
 - investissement : 9 759 837 €
- Crédits de paiement : 120 610 541 € dont
 - personnel : 75 623 042 €
 - fonctionnement : 32 216 604 €
 - investissement : 12 770 895 €

Ce qui conduit à dégager :

- Solde budgétaire déficitaire : – 21 448 112 €
- Déficit du compte de résultat agrégé : – 2 173 628 €
- Insuffisance d'autofinancement : – 815 527 €
- Prélèvement sur le fonds de roulement : – 4 141 153 €

Le budget principal :

- Autorisations d'engagement : 111 756 731 € dont :
 - Masse salariale : 75 623 042 €
 - Autres charges de fonctionnement : 30 373 852 €
 - Dépenses d'investissement : 5 759 837 €

- Crédits de paiement : 109 595 541 € dont :
 - Masse salariale : 75 623 042 €
 - Autres charges de fonctionnement : 29 201 604 €
 - Dépenses d'investissement : 4 770 895 €

Le budget Saclay :

- Autorisations d'engagement : 6 671 187 € dont :
 - Masse salariale : 0 €
 - Autres charges de fonctionnement : 2 671 187 €
 - Dépenses d'investissement : 4 000 000 €

- Crédits de paiement : 11 015 000 € dont :
 - Masse salariale : 0 €
 - Autres charges de fonctionnement : 3 015 000 €
 - Dépenses d'investissement : 8 000 000 €

Le plafond d'emplois consolidé est fixé à 1 600 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État de 1 452 ETPT, et le plafond sur ressources propres de 148 ETPT.

Nombres de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 30 septembre 2022.

Pour extrait conforme,
L'Administrateur Provisoire de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Camille GALAP

Pièce jointe : Document Budget rectificatif 2022

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CA – 30/09/2022 - D.2022-23

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :
11/10/2022

Rendue exécutoire compte tenu de la transmission au
Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de
l'Innovation le : 07/10/2022

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.



PROJET DE BUDGET RECTIFICATIF N°1

Exercice 2022

présenté par

*Monsieur Camille GALAP,
Administrateur provisoire de l'École normale supérieure Paris-Saclay*

– Conseil d'administration du 30 septembre 2022 –

Projet de budget rectificatif

Sommaire

Note de présentation du budget rectificatif n°1 de l'exercice 2022	1
I/ Budget principal.....	3
I.1/ Budget en encaissements et en décaissements.....	3
I.1.1/ Recettes.....	3
I.1.2/ Dépenses	7
I.1.3/ Solde budgétaire	16
I.2/ Budget en droits constatés	17
II/ Budget annexe de l'opération immobilière	20
II.1/ Budget en encaissements et décaissements	20
II.2/ Budget en droits constatés.....	21
III/ Budget agrégé	23
Partie A : Tableaux du budget agrégé	27
Partie B : Tableaux du budget principal	41
Partie C : Tableaux du budget annexe	47

Projet de budget rectificatif

Note de présentation du budget rectificatif n°1 de l'exercice 2022

Le présent budget rectificatif¹, qui est le premier de l'exercice 2022, est avant tout technique. Il a pour principal objectif :

- de prendre en compte le budget exécuté 2021 tel que présenté au **compte financier** ;
- d'intégrer les conséquences de l'**inflation** : mesures salariales intervenues ces derniers mois et augmentation du prix de l'énergie ;
- d'ajuster le budget pour prendre en compte des **financements obtenus en 2022** ainsi que des **glissements de calendrier**.

Le financement de la hausse du point d'indice des agents de la fonction publique n'ayant pas été arbitré nationalement, les ajustements du budget conduisent à :

- un résultat prévisionnel déficitaire à hauteur de – 2,2 M€, alors que le budget initial prévoyait un déficit de – 1,7 M€,
- une insuffisance d'autofinancement de – 0,8 M€, contre une insuffisance de – 27 k€ prévue au budget initial,
- un prélèvement sur le fonds de roulement de 4,1 M€ alors qu'il était prévu au budget initial un prélèvement à hauteur de 4,9 M€.

En l'absence de financement, à date, l'inflation pèse sur le budget 2022 à hauteur de 2,5 M€.

¹ Le budget initial (BI) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel d'un établissement. Approuvé par le conseil d'administration, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

En cours d'année, et en fonction de l'exécution des recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget initial. Il le fait *via* un budget rectificatif (BR) qui est voté dans les mêmes formes que le budget initial.

Les grands agrégats du budget initial et du budget rectificatif sont donnés dans le tableau qui suit.

Grands agrégats du budget 2022

Exercice	BI 2022	BR 2022
Résultat de l'exercice	-1,7 M€	-2,2 M€
Insuffisance d'autofinancement	0,0 M€	-0,8 M€
Prélèvement sur fonds de roulement	-4,9 M€	-4,1 M€
Fonds de roulement	18,0 M€	23,4 M€

Les principaux postes responsables de l'évolution du compte de résultat sont donnés ci-après et détaillés dans les pages qui suivent.

Principaux postes responsables de l'évolution du compte de résultat entre le budget initial (BI) et le budget rectificatif (BR)

Évolution des recettes (1)	+ 0,6 M€
<i>SCSP : augmentation pérenne</i>	+ 0,5 M€
<i>normaliens : rupture d'engagement décennal</i>	+ 0,5 M€
<i>activité contractuelle : décalage d'exercice entre les recettes et les dépenses</i>	- 0,4 M€
Évolution des dépenses de fonctionnement (2)	+ 1,1 M€
<i>exécution 2021 : ajustement du socle de masse salariale</i>	- 0,8 M€
<i>inflation : augmentation du Smic (normaliens)</i>	+ 0,8 M€
<i>inflation : augmentation du point d'indice de la fonction publique</i>	+ 1,1 M€
<i>inflation : réévaluation de l'augmentation des fluides</i>	+ 0,3 M€
<i>charge d'amortissement non neutralisée</i>	- 0,3 M€
Évolution du résultat : (1) - (2)	-0,5 M€

Le budget principal est tout d'abord présenté puis le budget annexe de l'opération immobilière et enfin le budget agrégé. Les tableaux budgétaires sont ensuite reportés.

I/ Budget principal

Le budget en encaissements et en décaissements, composé des recettes encaissées (RE), des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP)², est tout d'abord présenté puis le budget en droits constatés³ est examiné.

I.1/ Budget en encaissements et en décaissements

I.1.1/ Recettes

▪ Subvention pour charges de service public (SCSP) : + 1,3 M€

Le montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) pris en compte lors du présent budget rectificatif est celui de la notification intermédiaire reçue en juillet.

Le montant prévisionnel de la SCSP inscrit au budget initial, et correspondant à la pré-notification reçue en octobre 2021, est augmenté de + 1,3 M€. Il passe ainsi de 84,4 M€ à 85,7 M€. Les principales évolutions sont les suivantes :

² Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des AE. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des AE initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité de l'évolution de la trésorerie.

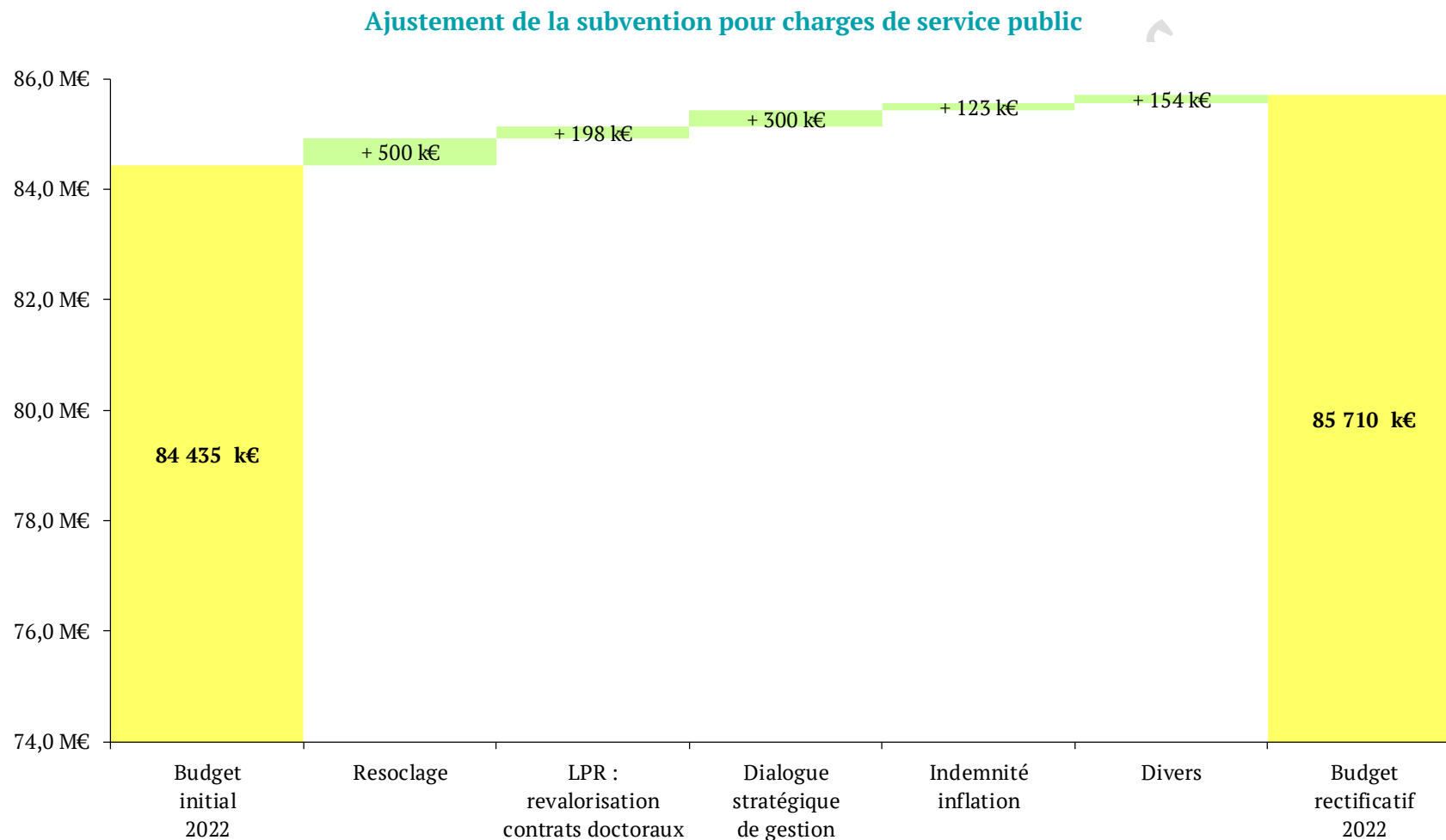
Par exception, l'article 181 du décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) prévoit que, s'agissant des dépenses de personnel, les AE sont consommées à hauteur des CP correspondants.

Les recettes budgétaires sont comptabilisées dès lors que l'agent comptable rapproche l'encaissement du titre de recette (RE).

³ Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès le service fait, qu'elles aient pu être payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de la situation patrimoniale de l'établissement.

- soutien pérenne à la trajectoire financière : + 500 k€,
- revalorisation des contrats doctoraux suite à la loi de programmation de la recherche (LPR) : + 198 k€,
- dialogue stratégique de gestion : 300 k€ (100 k€ pour le projet « Système d'information immobilier » et 200 k€ pour le projet « Diadems » (travaux pour l'accueil d'un centre de ressources technologiques pour le développement de capteurs quantiques),
- indemnité inflation : 123 k€,
- ajustements divers : + 154 k€ dont reclassement des personnels académiques (38 k€), revalorisation indemnitaire des personnels de la filière administrative (22 k€), prestations sociales (20 k€) et remboursement de dépenses de 2021 en lien avec la crise sanitaire (psychologue, 22 k€).

L'ajustement de la SCSP est résumé sur le graphe qui suit.



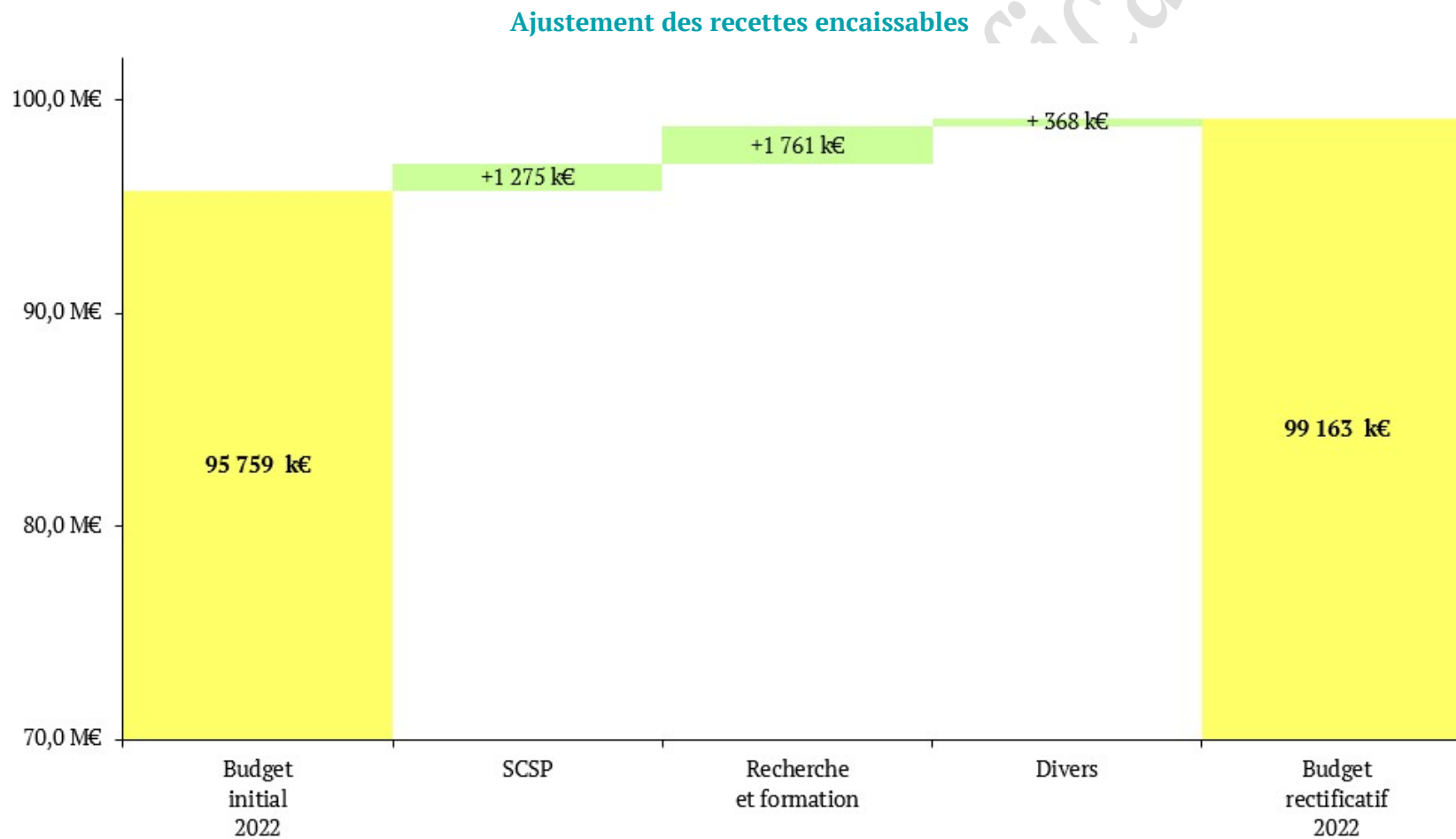
▪ **Ressources propres : + 2,1 M€**

Le montant prévisionnel des recettes encaissées autres que la SCSP augmente de + 2,1 M€ ainsi répartis :

- conventions de recherche : + 1 546 k€,
- formation : + 215 k€ (conventions de financement de matériel pour des travaux pratiques, concours et taxe d'apprentissage),

– autres ressources : + 368 k€ (remboursement de mise à disposition de personnel et prestations),
et il s'élève à 13,5 M€.

Le montant prévisionnel des recettes encaissables à l'issue du budget rectificatif s'élève à 99,2 M€.



I.1.2/ Dépenses

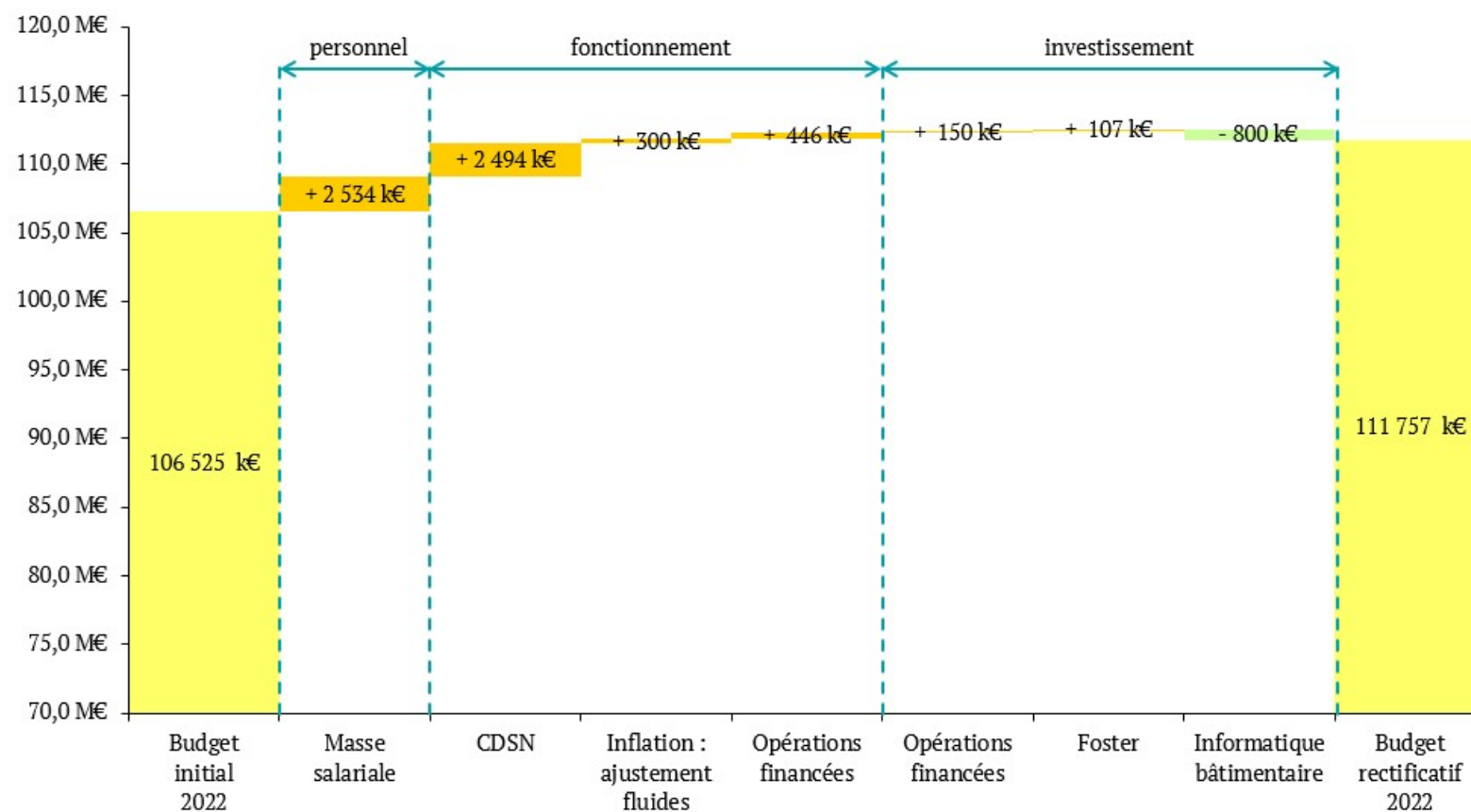
Les différentes enveloppes de crédits sont revues à la hausse (+ 5,2 M€ en AE et + 4,4 M€ en CP) pour prendre en compte le budget exécuté en 2021, l'inflation, des opérations nouvelles et des décalages de calendrier dans la réalisation de certains projets. La répartition par type de crédits est indiquée dans le tableau ci-après. Les évolutions sont précisées sur le graphe qui suit puis détaillées. Le décalage entre les autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiements (CP) résulte d'opérations qui s'étalent sur plusieurs exercices ou de paiements qui sont décalés sur l'exercice suivant.

L'augmentation du déficit budgétaire est principalement due à des versements de fonds aux établissements employeurs d'anciens normaliens ayant obtenu un contrat doctoral fléché, dit contrat doctoral spécifique pour normalien (CDSN), qui n'ont pas été effectués au 31/12/2021, les recettes correspondantes ayant été encaissées avant 2022. Ce décalage est neutre sur le compte de résultat car une charge à payer⁴ a été passée.

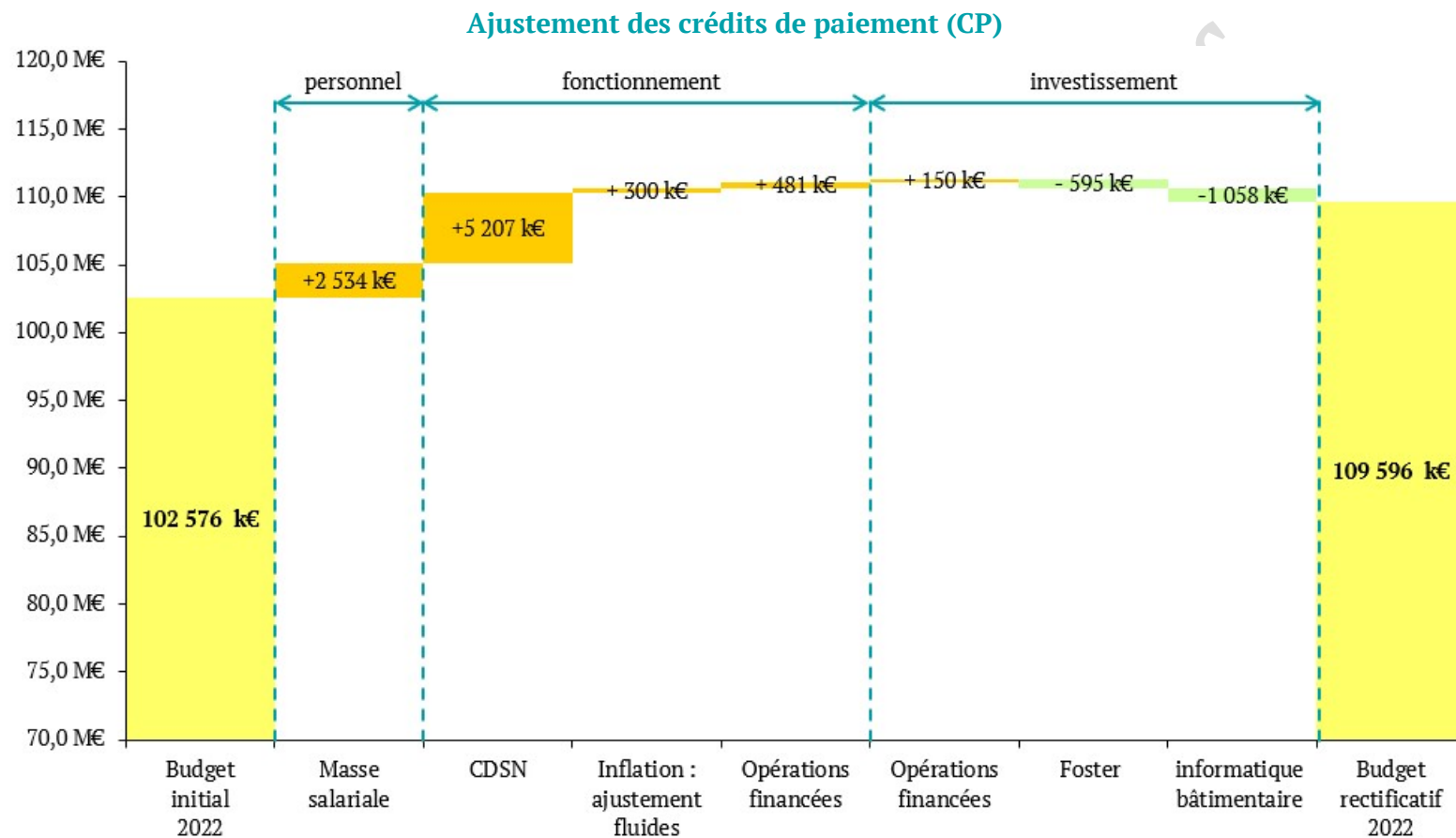
AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes globalisées			
	AE			CP			RE			
	BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022	
Personnel	73,1 M€	2,5 M€	75,6 M€	73,1 M€	2,5 M€	75,6 M€	84,4 M€	1,3 M€	85,7 M€	SCSP
Fonctionnement	27,1 M€	3,2 M€	30,4 M€	23,2 M€	6,0 M€	29,2 M€	4,6 M€	1,7 M€	6,3 M€	Autres financements de l'État et publics
Investissement	6,3 M€	-0,5 M€	5,8 M€	6,3 M€	-1,5 M€	4,8 M€	6,7 M€	0,4 M€	7,1 M€	Autres recettes propres
Total	106,5 M€	5,2 M€	111,8 M€	102,6 M€	7,0 M€	109,6 M€	95,8 M€	3,4 M€	99,2 M€	Total
Solde budgétaire : excédent							6,8 M€	3,6 M€	10,4 M€	Solde budgétaire : déficit

⁴ Charges à payer : dettes à l'arrêt des comptes pour un objet bien précis et un montant qui est évalué. La technique dite des « charges à payer » permet le rattachement à l'exercice n de dépenses dont le service est fait avant le 31 décembre de l'année n mais pour lesquelles, à cette même date, l'établissement n'a pas reçu les justificatifs nécessaires au paiement des dépenses.

Ajustement des autorisations d'engagement (AE)



CDSN : dans le cadre de sa politique de diffusion des normaliens vers d'autres établissements, l'École transfère des fonds aux établissements employeurs d'anciens normaliens ayant obtenu un contrat doctoral fléché dit contrat doctoral spécifique pour normalien (CDSN)



CDSN : dans le cadre de sa politique de diffusion des normaliens vers d'autres établissements, l'École transfère des fonds aux établissements employeurs d'anciens normaliens ayant obtenu un contrat doctoral fléché dit contrat doctoral spécifique pour normalien (CDSN)

a/ Dépenses de masse salariale et ETPT : + 2,5 M€

L'ajustement du montant des dépenses prévisionnelles de masse salariale intègre les mesures réglementaires en faveur du pouvoir d'achat intervenues depuis la construction du budget initial ainsi que la sous-exécution inscrite au compte financier 2021. Les autres ajustements seront pris en compte lors du budget rectificatif de décembre, notamment les flux des personnels « ENS »⁵ et des élèves normaliens fonctionnaires stagiaires. Le montant des dépenses prévisionnelles financées par des contrats de recherche est revu à la hausse suite aux embauches constatées depuis le début de l'année 2022 et les embauches prévisionnelles.

Plusieurs mesures réglementaires au regard de l'inflation ont été mises en œuvre ces derniers mois et impactent fortement la masse salariale 2022.

▪ Mesures réglementaires en attente d'arbitrage de financement : + 2,0 M€

- **Augmentation de la valeur du point** : Au 1^{er} juillet 2022 la valeur du point fonction publique a été augmentée de + 3,5% et est passée de 56,2323 € à 58,2004 €. Cette augmentation concerne l'ensemble des agents publics, qu'ils soient titulaires ou contractuels, avec rémunération par référence à un indice ou au forfait. Cette augmentation a un impact sur la rémunération principale mais également sur une partie des rémunérations accessoires indexées sur la valeur du point (par exemple : indemnité de résidence, supplément familial de traitement). Les montants ont été calculés sur la base des effectifs de mai 2022 :

- normaliens : + 616 k€,
- personnels « ENS » : + 490 k€,
- personnels financés sur des contrats de recherche et prestations de formation continue : + 67 k€.

Cette mesure dont l'impact *a minima* pour les personnels indicés du plafond État est de 1,0 M€, n'a pas à ce stade reçu les arbitrages nationaux sur son financement en 2022.

- **Augmentation du Smic** : Au 1^{er} janvier 2022 ainsi qu'au 1^{er} mai 2022, l'augmentation du Smic (salaire minimum de croissance) s'est traduite par un relèvement de l'indice minimum de la fonction publique (évolution de l'indice majoré de 340 à 343 pour l'échelon 1, de 342 à 343 pour

⁵ Personnels « ENS » : enseignants, enseignants-chercheurs, doctorants et Biatss non financés sur contrats de recherche et les actions de formation continue

l'échelon 2 puis à 352 pour les 2 échelons) avec un impact sur la rémunération de tous les élèves normaliens ainsi que sur la rémunération d'une partie des personnels de catégorie B et C, titulaires et contractuels :

- normaliens : + 744 k€,
- personnels « ENS » : + 48k€.

À date, cette mesure, qui a déjà impacté le budget 2021, n'est pas financée. En l'absence de financement pérenne, elle place les écoles normales supérieures dans une impasse financière : + 1,2 M€ par an pour la masse salariale des normaliens.

▪ **Mesure réglementaire financée : + 0,1 M€**

- **Indemnité inflation** : En février 2022, une aide exceptionnelle de 100 € a été versée aux agents touchant moins de 2 000 € net par mois afin de préserver leur pouvoir d'achat face à la forte hausse de l'énergie :

- normaliens : + 92 k€,
- personnels « ENS » : + 31 k€.

Cette mesure est financée.

▪ **Ajustement du socle d'exécution 2021 : – 0,8 M€**

Le budget rectificatif prend en compte l'exécution 2021, notamment la surestimation de l'effectif des élèves normaliens au 31/12/2021, ce qui conduit à un ajustement ainsi réparti :

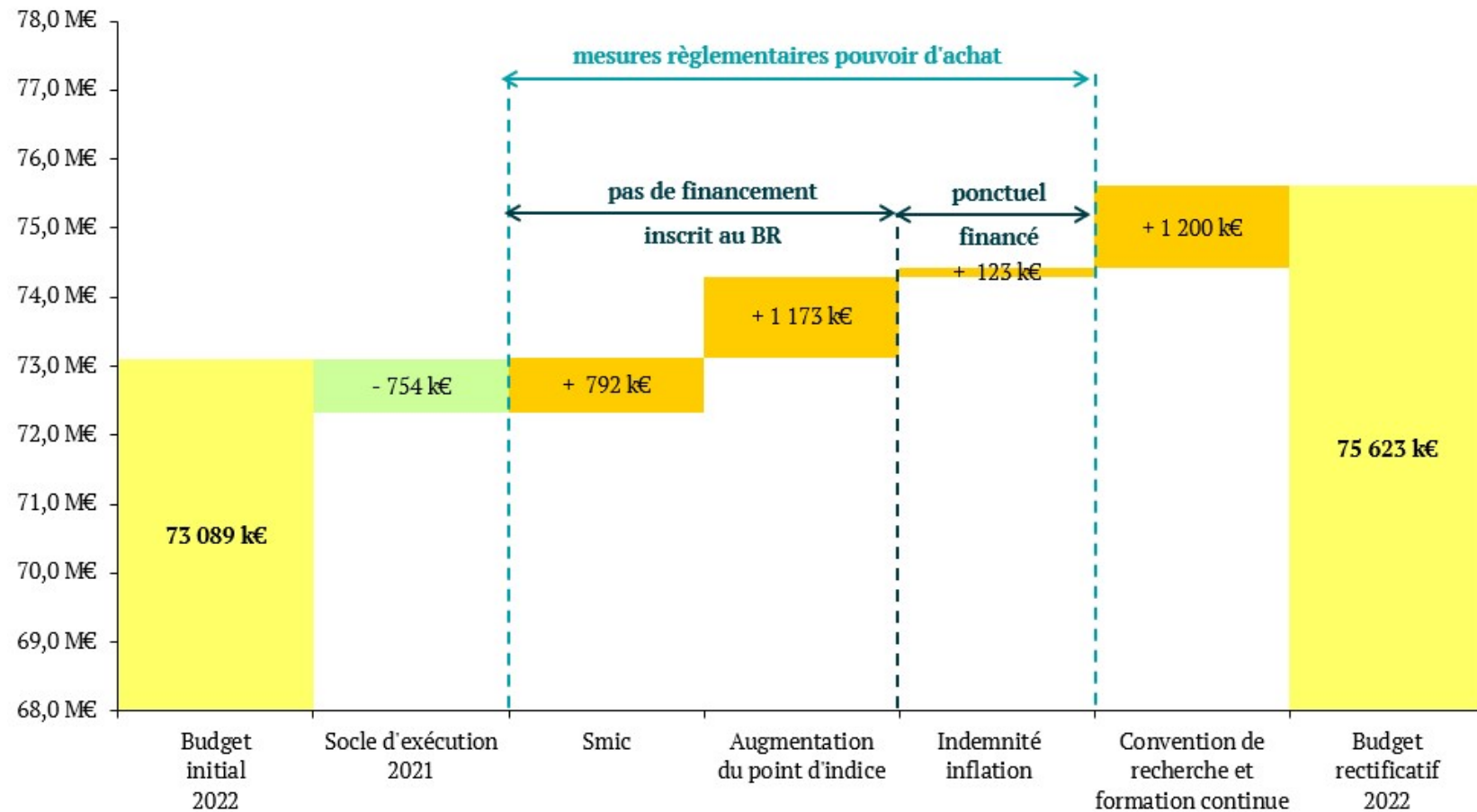
- normaliens : – 491 k€,
- personnels « ENS » : – 263 k€.

▪ **Activité contractuelle : + 1,2 M€**

Le budget rectificatif revoit à la hausse l'enveloppe consacrée aux dépenses de masse salariale financées par les contrats de recherche : + 1,2 M€.

Les différents ajustements de la masse salariale sont résumés sur le graphe ci-après.

Ajustement de la masse salariale



Les évolutions par typologie d'emplois sont précisées dans le tableau qui suit.

Décomposition des dépenses de masse salariale

Exercice	BI 2022	Δ	BR 2022
Normaliens	35,9 M€	1,0 M€	36,9 M€
Personnels « ENS » (1)	33,2 M€	0,3 M€	33,5 M€
Contrats de recherche	3,6 M€	1,3 M€	5,0 M€
Formation continue	0,4 M€	0,0 M€	0,4 M€
Total	73,1 M€	2,6 M€	75,7 M€

(1) : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

▪ ETPT (équivalent temps plein travaillé)

Le tableau des emplois est mis à jour suite à la notification du nouveau plafond d'emplois et à l'augmentation prévisionnelle des dépenses de masse salariale financées par des contrats de recherche.

Ajustement du tableau des emplois

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
Nature des emplois			BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires	172		172				172	0	172
		CDI				4		4	4		4
	Non permanents	CDD	83	2	85	67	22	89	150	24	174
Sous-total enseignants-chercheurs			255	2	257	71	22	93	326	24	350
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			982	0	982				982	0	982
BIATSS	Permanents	Titulaires	135		135				135	0	135
		CDI	17		17	8		8	25	0	25
	Non permanents	CDD	61		61	44	3	47	105	3	108
Sous-total Biatss			213	0	213	52	3	55	265	3	268
Totaux			1 450	2	1 452	123	25	148	1 573	27	1 600
									Plafond global des emplois voté par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 452								

b/ Autres dépenses de fonctionnement : + 3,2 M€ en AE et + 6,0 M€ en CP

Les dépenses de fonctionnement sont réévaluées à la hausse afin de prendre en compte la sous-exécution constatée fin 2021 pour le financement des contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) et d'ajuster à la hausse l'impact de l'inflation sur les fluides. Cela conduit à augmenter les **AE de + 3,2 M€** et les **CP de + 6,0 M€**.

▪ Contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN) : + 2,5 M€ en AE et + 5,2 M€ en CP

Dans le cadre de sa politique de diffusion des normaliens vers d'autres établissements, l'École transfère des fonds aux établissements employeurs d'anciens normaliens ayant obtenu un CDSN. L'hypothèse retenue est la régularisation de toutes les conventions relatives aux cohortes antérieures à 2022 et la signature avant la fin de l'année en cours de 50% des conventions de la cohorte 2022.

▪ Autres opérations financées : + 0,4 M€ en AE et + 0,5 M€ en CP

Des départements d'enseignement et de recherche ont bénéficié de financements de l'Université Paris-Saclay pour l'achat d'équipements expérimentaux ainsi que des services, notamment pour l'action « Art-Science-Création » du projet PIA (programme d'investissement d'avenir) ExcellenceS « Springboard ». Ce projet vise à consolider les fondamentaux de l'Université pour le développement à long terme d'une attractivité durable, nationale et internationale. L'ensemble nécessite une ouverture complémentaire de crédits de fonctionnement à hauteur de + 0,2 M€.

Le financement obtenu en 2022 dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (DSG) est également pris en compte (0,1 M€ en AE et CP).

▪ Fluides : + 0,3 € en AE et CP

L'impact de l'inflation de ces derniers mois sur le coût des fluides conduit à ajuster la dépense à hauteur de + 0,3 M€ malgré une meilleure maîtrise du fonctionnement du bâtiment, notamment une meilleure régulation de la température. Des mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre pour améliorer la connaissance de la consommation du bâtiment et la limiter, notamment avec la mise en place du « Système d'information immobilier », pour lequel un financement a été obtenu dans le cadre du dialogue stratégique de gestion.

L'effet de l'inflation sur les dépenses d'énergie conduit à une augmentation en 2022 évaluée à date à environ + 0,6 M€, soit + 40%.

c/ Dépenses d'investissement : – 0,5 M€ en AE et – 1,5 M€ en CP

L'enveloppe des crédits d'investissement est réduite de – **0,5 M€ en AE** et – **1,5 M€ en CP** avec la décomposition donnée ci-après.

L'enveloppe prévue au budget initial pour le bâtimentaire (2,0 M€ en AE et CP) est diminuée de – **0,8 M€ en AE** et – **1,1 M€ en CP**, ajustements qui concernent essentiellement l'informatique bâtimentaire. Ces crédits seront reprogrammés les exercices suivants après réévaluation des besoins et examen des solutions proposées.

Le financement obtenu en 2022 dans le cadre du dialogue stratégique de gestion est pris en compte : + **0,2 M€ en AE et CP**.

L'enveloppe prévue pour les équipements recherche et formation est ajustée pour prendre en compte la sous-exécution constatée lors du compte financier et l'avancement des projets scientifiques : + **0,1 M€ en AE** et – **0,6 M€ en CP** sur les 4,3 M€ inscrits au budget initial.

I.1.3/ Solde budgétaire

L'augmentation des dépenses en CP d'un montant plus élevé que celui des recettes encaissées conduit à majorer le déficit budgétaire prévisionnel : le solde budgétaire⁶ prévisionnel passe de – **6,8 M€** à – **10,4 M€**, la trésorerie relative à certains postes de dépenses ayant été perçue les exercices précédents

⁶ Le solde budgétaire correspond à l'écart entre les recettes encaissées (RE) et les crédits de paiement (CP) (dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement. Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire selon les exercices.

I.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés est ajusté suite à la prise en compte de recettes nouvelles (+ 2,5 M€) constituées notamment de :

- SCSP : + 1,3 M€,
- rupture d’engagement décennal d’élèves fonctionnaires : recettes suite à la prise en charge de dossiers de campagnes antérieures à 2022 dont le dénouement définitif a été constaté en 2022 : + 0,5 M€,
- nouvelles opérations financées : + 0,2 M€.

Il tient compte également notamment de :

- l’augmentation des dépenses de masse salariale à hauteur + 2,5M€,
- l’augmentation des dépenses d’énergie suite à l’inflation plus élevée que prévu lors de la construction du budget initial et de la consommation constatée sur les premiers mois : + 0,3 M€.

Par ailleurs, le décalage constaté dans le programme d’investissement conduit à minorer la charge nette d’amortissement de – 0,3 M€.

Les agrégats⁷ prévisionnels du budget principal à l’issue du budget rectificatif sont les suivants :

⁷ Le résultat, la capacité d’autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, les éléments non encaissables sont intégrés en droits constatés : recettes d’amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d’encaissement. Un compte de résultat négatif nécessite un prélèvement sur fonds de roulement et n’est possible que pour financer des dépenses exceptionnelles et ponctuelles de fonctionnement qui génèreraient un déficit conjoncturel. Il nécessite l’autorisation du recteur d’académie

Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou à la perte de l’exercice, mesuré par la différence entre les produits et les charges de l’exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l’établissement à l’issue de l’exercice.

La capacité d’autofinancement (CAF) correspond à l’ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l’établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que des investissements ou des remboursements de dettes. Une insuffisance de financement (IAF), qui ne serait pas compensée par des financements externes de l’actif, nécessite un prélèvement sur le fonds de roulement.

- résultat déficitaire à hauteur de – 2,2 M€,
- insuffisance d'autofinancement (CAF) de – 0,8 M€,
- prélèvement sur le fonds de roulement de – 4,1 M€.

Le fonds de roulement⁸ prévisionnel à l'issue du budget rectificatif s'élève à 23,4 M€. Il inclut le niveau du fonds de roulement au 31/12/2021 constaté au compte financier ainsi que le prélèvement projeté dans ce budget rectificatif, à la fois pour financer des dépenses de fonctionnement et d'investissement

Comme au budget initial, il n'est pas prévu à ce stade de provision pour le gros entretien et renouvellement (GER, estimé sur 25 ans à 50 M€).

Les grandes masses du budget en droits constatés inscrites au budget initial et au budget rectificatif ainsi que leurs évolutions sont données dans les tableaux ci-après qui présentent la situation patrimoniale de l'établissement.

⁸ Le fonds de roulement constitue un excédent de ressources stables qui permet de financer une partie des besoins de l'établissement. Il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagé au cours du temps.

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est respecté et l'établissement dispose, grâce au fonds de roulement, d'un excédent de ressources qui lui permettra de financer des besoins ponctuels de fonctionnement ou des investissements.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BI 2022	Δ	BR 2022		BI 2022	Δ	BR 2022
Personnel	73,1 M€	2,5 M€	75,6 M€	Subventions de l'État	84,4 M€	1,3 M€	85,8 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	25,2 M€	0,5 M€	25,7 M€	Autres subventions	4,2 M€	0,4 M€	4,6 M€
				Autres produits	8,0 M€	0,8 M€	8,8 M€
Total des charges	98,3 M€	3,0 M€	101,3 M€	Total des produits	96,6 M€	2,5 M€	99,1 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	1,7 M€	0,5 M€	2,2 M€
Total	98,3 M€	3,0 M€	101,3 M€	Total	98,3 M€	3,0 M€	101,3 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BI 2022	Δ	BR 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1,7 M€	-0,5 M€	-2,2 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,5 M€	-0,4 M€	2,1 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,8 M€	-0,1 M€	0,7 M€
= CAF ou IAF	0,0 M€	-0,8 M€	-0,8 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BI 2022	Δ	BR 2022		BI 2022	Δ	BR 2022
Insuffisance d'autofinancement	0,0 M€	0,8 M€	0,8 M€	Capacité d'autofinancement			
Investissements	5,5 M€	-1,5 M€	4,0 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	0,7 M€		0,7 M€
Total des emplois	5,5 M€	-0,7 M€	4,8 M€	Total des ressources	0,7 M€		0,7 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	4,9 M€	-0,7 M€	4,1 M€

II/ Budget annexe de l'opération immobilière

II.1/ Budget en encaissements et décaissements

Le budget rectificatif de l'opération immobilière prend en compte la sous-exécution constatée lors du compte financier 2021 ainsi que de l'état d'avancement des travaux qui sont encore en cours.

À date, il est prévu qu'à la fin 2022 les décomptes généraux et définitifs (DGD)⁹ seront signés pour 13 lots sur les 15 lots du projet immobilier. L'entreprise en charge du lot « Façades » n'ayant pas terminé ses prestations (notamment suite à des problèmes d'approvisionnement) et celle en charge du lot « Fluides » n'ayant pas levé l'intégralité des réserves (en particulier celles concernant le réseau informatique), la procédure relative au DGD de ces deux marchés ne pourra pas être menée en 2022 et est reportée en 2023. Ce retard entraîne un décalage des travaux de finition en lien avec ces lots et un report en 2023 de certains d'entre eux.

En parallèle, l'École a engagé et réalisé des travaux de reprise de malfaçons, ce qui nécessite d'ajuster la répartition des crédits de paiement (CP) et des autorisations d'engagement (AE) entre fonctionnement et investissement.

L'ensemble conduit à ajuster à la baisse les dépenses prévisionnelles en CP à hauteur de – 3,5 M€ et en AE de – 1,3 M€.

Suite à ces décalages, le versement des recettes (RE) prévu au budget initial en 2022 est reporté en 2023.

⁹ Le décompte général et définitif (DGD) est un acte qui vient clore financièrement le montant du marché à la fin du chantier.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes fléchées			
	AE			CP			RE			
	BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022	
Personnel										Financements de l'État fléchés
Fonctionnement	1,0 M€	1,7 M€	2,7 M€	1,0 M€	2,0 M€	3,0 M€	3,8 M€	-3,8 M€		Financements publics fléchés
Investissement	7,0 M€	-3,0 M€	4,0 M€	13,5 M€	-5,5 M€	8,0 M€				Recettes propres fléchées
Total	8,0 M€	-1,3 M€	6,7 M€	14,5 M€	-3,5 M€	11,0 M€	3,8 M€	-3,8 M€		Total
Solde budgétaire : excédent							10,7 M€	0,3 M€	11,0 M€	Solde budgétaire : déficit

II.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés est déterminé avec les hypothèses retenues les années précédentes, à savoir :

- le montant des dépenses est égal à celui des CP augmenté du montant annuel des assurances payées en 2016 (assurance contrat collectif de garantie décennale et dommage-ouvrage pour les travaux) et des amortissements du bâtiment, montant qui est revu à la baisse suite au retard dans la signature des DGD,
- les recettes sont comptabilisées à hauteur de l'avancement du projet avec en plus la neutralisation de l'amortissement.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BI 2022	Δ	BR 2022		BI 2022	Δ	BR 2022
Personnel				Subventions de l'État			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	10,6 M€	1,2 M€	11,8 M€	Autres subventions	1,0 M€	2,2 M€	3,2 M€
				Autres produits	9,6 M€	-1,1 M€	8,6 M€
Total des charges	10,6 M€	1,2 M€	11,8 M€	Total des produits	10,6 M€	1,2 M€	11,8 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte			
Total	10,6 M€	1,2 M€	11,8 M€	Total	10,6 M€	1,2 M€	11,8 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BI 2022	Δ	BR 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)			
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9,6 M€	-1,1 M€	8,6 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9,6 M€	-1,1 M€	8,6 M€
= CAF ou IAF			

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BI 2022	Δ	BR 2022		BI 2022	Δ	BR 2022
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement			
Investissements	13,5 M€	-5,5 M€	8,0 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	13,5 M€	-5,5 M€	8,0 M€
Total des emplois	13,5 M€	-5,5 M€	8,0 M€	Total des ressources	13,5 M€	-5,5 M€	8,0 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement			

III/ Budget agrégé

Le budget agrégé reprend les données du budget principal de l'établissement et du budget annexe de l'opération immobilière. Les principaux agrégats à l'issue du budget rectificatif sont donnés ci-après.

▪ Enveloppes limitatives

□ autorisations d'engagement : 118,4 M€ dont :

- masse salariale : 75,6 M€,
- autres charges de fonctionnement : 33,0 M€,
- dépenses d'investissement : 9,8 M€,

□ crédits de paiement : 120,6 M€ dont :

- masse salariale : 75,6 M€,
- autres charges de fonctionnement : 32,2 M€,
- dépenses d'investissement : 12,8 M€.

▪ Équilibre du budget

- solde budgétaire déficitaire : – 21,4 M€,
- diminution prévisionnelle de trésorerie : – 27,6 M€,
- déficit du compte de résultat prévisionnel : – 2,2 M€,
- insuffisance d'autofinancement prévisionnelle : – 0,8 M€,
- prélèvement sur le fonds de roulement : – 4,1 M€.

▪ ETPT

Le plafond des emplois est augmenté (+ 27) et il passe à 1 600 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État qui est de 1 450 ETPT.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022	
Personnel	73,1 M€	2,5 M€	75,6 M€	73,1 M€	2,5 M€	75,6 M€	95,8 M€	3,4 M€	99,2 M€	Recettes globalisées
							84,4 M€	1,3 M€	85,7 M€	SCSP
Fonctionnement	28,1 M€	4,9 M€	33,0 M€	24,2 M€	8,0 M€	32,2 M€	4,6 M€	1,7 M€	6,3 M€	Autres financements de l'État et publics
							6,7 M€	0,4 M€	7,1 M€	Autres recettes propres
Investissement	13,3 M€	-3,5 M€	9,8 M€	19,8 M€	-7,0 M€	12,8 M€	3,8 M€	-3,8 M€		Recettes fléchées : projet immobilier
							3,8 M€	-3,8 M€		Autres financements publics
Total	114,5 M€	3,9 M€	118,4 M€	117,1 M€	3,5 M€	120,6 M€	99,5 M€	-0,4 M€	99,2 M€	Total
Solde budgétaire : excédent							17,5 M€	3,9 M€	21,4 M€	Solde budgétaire : déficit

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BI 2022	Δ	BR 2022		BI 2022	Δ	BR 2022
Personnel	73,1 M€	2,5 M€	75,6 M€	Subventions de l'État	84,4 M€	1,3 M€	85,8 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	35,9 M€	1,6 M€	37,5 M€	Autres subventions	5,2 M€	2,6 M€	7,8 M€
				Autres produits	17,6 M€	-0,3 M€	17,3 M€
Total des charges	108,9 M€	4,2 M€	113,1 M€	Total des produits	107,2 M€	3,7 M€	110,9 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	1,7 M€	0,5 M€	2,2 M€
Total	108,9 M€	4,2 M€	113,1 M€	Total	108,9 M€	4,2 M€	113,1 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BI 2022	Δ	BR 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1,7 M€	-0,5 M€	-2,2 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12,1 M€	-1,5 M€	10,6 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10,4 M€	-1,2 M€	9,3 M€
= CAF ou IAF	0,0 M€	-0,8 M€	-0,8 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BI 2022	Δ	BR 2022		BI 2022	Δ	BR 2022
Insuffisance d'autofinancement	0,0 M€	0,8 M€	0,8 M€	Capacité d'autofinancement			
Investissements	19,0 M€	-7,0 M€	12,0 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	14,2 M€	-5,5 M€	8,7 M€
Total des emplois	19,0 M€	-6,2 M€	12,8 M€	Total des ressources	14,2 M€	-5,5 M€	8,7 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	4,9 M€	-0,7 M€	4,1 M€

Projet de budget rectificatif

Partie A : Tableaux du budget agrégé

Projet de budget rectificatif

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
			BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022	BI 2022	Δ	BR 2022
Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs et	Permanents	Titulaires	172		172				172	0	172
		CDI				4		4	4		4
	Non permanents	CDD	83	2	85	67	22	89	150	24	174
Sous-total enseignants-chercheurs			255	2	257	71	22	93	326	24	350
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			982	0	982				982	0	982
BIATSS	Permanents	Titulaires	135		135				135	0	135
		CDI	17		17	8		8	25	0	25
	Non permanents	CDD	61		61	44	3	47	105	3	108
Sous-total Biatss			213	0	213	52	3	55	265	3	268
Totaux			1 450	2	1 452	123	25	148	1 573	27	1 600
									Plafond global des emplois voté par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 452								

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	
Personnel	73 088 933,00	75 623 042,00	73 088 933,00	75 623 042,00	95 758 775,00	99 162 429,00	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	<i>21 768 298,00</i>	<i>22 250 338,00</i>	<i>21 768 298,00</i>	<i>22 250 338,00</i>	84 435 071,00	85 709 803,00	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>					87 767,00	141 887,00	Autres financements de l'Etat
					97 576,00	104 576,00	Fiscalité affectée
Fonctionnement	28 133 732,00	33 045 039,00	24 213 484,00	32 216 604,00	4 538 914,00	6 192 833,00	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	<i>7 702 748,00</i>	<i>8 031 868,00</i>	<i>7 702 748,00</i>	<i>8 031 868,00</i>	6 599 447,00	7 013 330,00	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	<i>20 430 984,00</i>	<i>25 013 171,00</i>	<i>16 510 736,00</i>	<i>24 184 736,00</i>			
					3 785 000,00	-	Recettes fléchées **
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	13 302 821,00	9 759 837,00	19 773 379,00	12 770 895,00	3 785 000,00	-	Autres financements publics fléchés
<i>Dont AE = CP</i>	<i>2 548 307,00</i>	<i>2 788 323,00</i>	<i>2 548 307,00</i>	<i>2 788 323,00</i>	-	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	<i>10 754 514,00</i>	<i>6 971 514,00</i>	<i>17 225 072,00</i>	<i>9 982 572,00</i>			
TOTAL DES DÉPENSES	114 525 486,00	118 427 918,00	117 075 796,00	120 610 541,00	99 543 775,00	99 162 429,00	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent					17 532 021,00	21 448 112,00	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Programme 150	75 428 975,00	75 428 975,00	31 907 615,59	31 362 912,46	9 758 337,00	12 769 395,00	117 094 927,59	119 561 282,46	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	11 528 089,00	11 528 089,00	498 784,77	456 157,08	192 612,40	177 129,80	12 219 486,17	12 161 375,88	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	37 695 698,00	37 695 698,00	600 641,88	623 129,26	232 772,08	232 189,08	38 529 111,96	38 551 016,34	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 878 807,51	2 878 807,51	16 498 849,37	14 628 974,92	14 088,59	54 638,19	19 391 745,47	17 562 420,62	
D105 - Bibliothèques et documentation	444 249,00	444 249,00	286 643,00	516 640,00	-	-	730 892,00	960 889,00	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	548 852,00	548 852,00	259 815,78	355 346,71	50 000,00	66 226,00	858 667,78	970 424,71	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 666 291,07	2 666 291,07	1 190 696,37	1 129 282,07	137 273,63	113 773,50	3 994 261,07	3 909 346,64	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 967 693,56	5 967 693,56	1 650 163,15	1 775 004,75	3 732 917,12	2 898 777,41	11 350 773,83	10 641 475,72	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 256 508,79	1 256 508,79	377 826,79	334 088,18	51 918,00	75 985,00	1 686 253,58	1 666 581,97	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	69 041,07	69 041,07	133 210,19	138 020,68	44 255,18	105 676,02	246 506,44	312 737,77	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	115 733,23	110 363,75	-	-	115 733,23	110 363,75	
D114 - Immobilier	2 086 294,00	2 086 294,00	4 058 437,00	5 156 250,00	4 480 000,00	8 480 000,00	10 624 731,00	15 722 544,00	
D115 - Pilotage et support	10 287 451,00	10 287 451,00	6 236 814,06	6 139 655,06	822 500,00	565 000,00	17 346 765,06	16 992 106,06	
Programme 231	194 067,00	194 067,00	1 137 423,41	853 691,54	1 500,00	1 500,00	1 332 990,41	1 049 258,54	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	869 623,41	585 891,54	1 500,00	1 500,00	871 123,41	587 391,54	
D202 - Aides indirectes	-	-	192 000,00	192 000,00	-	-	192 000,00	192 000,00	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	194 067,00	194 067,00	75 800,00	75 800,00	-	-	269 867,00	269 867,00	
Total	75 623 042,00	75 623 042,00	33 045 039,00	32 216 604,00	9 759 837,00	12 770 895,00	118 427 918,00	120 610 541,00	

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	85 709 803,00	-	-	-	-	-	-	-	85 709 803,00
Droits d'inscription	-	-	-	-	723 430,00	-	-	-	723 430,00
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	483 458,00	-	-	-	483 458,00
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	280 000,00	-	-	-	280 000,00
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 721 456,00	-	-	-	2 721 456,00
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 491 776,00	-	-	-	-	1 491 776,00
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	1 678 767,00	-	-	-	-	1 678 767,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	184 146,00	-	-	-	-	184 146,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	1 090 553,00	-	-	-	-	1 090 553,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	141 887,00	-	1 727 591,00	-	-	-	-	1 869 478,00
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	245 000,00	-	-	-	245 000,00
Autres recettes	-	-	104 576,00	20 000,00	2 559 986,00	-	-	-	2 684 562,00
Total	85 709 803,00	141 887,00	104 576,00	6 192 833,00	7 013 330,00	-	-	-	99 162 429,00
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)								21 448 112,00	

EQUILIBRE FINANCIER AGREGE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	17 532 021,00	21 448 112,00	-	-	Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget principal	6 817 021,00	10 433 112,00			dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget Annexe	10 715 000	11 015 000			dont solde budgétaire budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	9 000	-	9 000	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	0	-	0	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	0	-	0	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 095 806,00	7 079 941	1 095 806,00	1 881 778	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	0	-	-899 571	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	18 627 827,00	28 537 053,00	1 095 806,00	991 207,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	17 532 021,00	27 545 846,00	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-	-	10 715 000,00	11 015 000,00	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	-	11 541 523,70	16 530 846,00	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	18 627 827,00	28 537 053,00	18 627 827,00	28 537 053,00	TOTAL DES FINANCEMENTS

Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
AMI Région Ile-de-France	C/ 4671	Aide à la mobilité internationale	15 300,00	12 150,00
Equipex E_Diamant	C/ 4434	Opérations particulières avec l'État et les entités publiques	2 149 983,20	1 074 991,60
TVA	C/ 445	TVA	4 914 657,96	794 636,51
TOTAL			7 079 941,16	1 881 778,11

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI - 0	BR - 1	PRODUITS	BI - 0	BR - 1
Personnel	73 072 233,00	75 606 342,00	Subventions de l'Etat	84 447 871,00	85 776 723,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>21 768 298,00</i>	<i>22 250 338,00</i>	Fiscalité affectée	97 576,00	104 576,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	35 862 908,00	37 483 349,00	Autres subventions	5 216 578,00	7 822 487,00
			Autres produits	17 480 105,00	17 212 277,00
TOTAL DES CHARGES (1)	108 935 141,00	113 089 691,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	107 242 130,00	110 916 063,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	1 693 011,00	2 173 628,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	108 935 141,00	113 089 691,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	108 935 141,00	113 089 691,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0	BR - 1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 1 693 011,00	- 2 173 628,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 103 220,00	10 613 632,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 437 242,00	9 255 531,00
= CAF ou IAF*	- 27 033,00	- 815 527,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits cons

EMPLOIS	BI - 0	BR - 1	RESSOURCES	BI - 0	BR - 1
Insuffisance d'autofinancement*	27 033,00	815 527,00	Capacité d'autofinancement*	-	-
			Financement de l'actif par l'Etat	-	-
Investissements	18 996 868,00	11 994 384,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	14 168 758,00	8 668 758,00
			Autres ressources	-	-
Remboursement des dettes financières	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	19 023 901,00	12 809 911,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	14 168 758,00	8 668 758,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	*	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) =	4 855 143	4 141 153

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0	BR - 1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 4 855 143,00	- 4 141 153,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	6 686 380,70	23 404 693,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	- 11 541 523,70	- 27 545 846,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	17 956 701,16	23 393 738,31
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 38 861 322,80	- 37 640 560,25
Niveau de la TRESORERIE	56 818 023,96	61 034 298,56

Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) Solde Initial (début de mois)	88 580 144,56	104 506 839,13	96 345 448,15	88 547 357,80	103 252 419,61	95 662 244,27	88 505 615,62	106 553 404,12	100 926 345,77	92 614 122,17	93 168 859,17	79 260 287,42	61 034 298,56
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	0,00	4 966,99	1 718 875,18	505 910,47	1 750 998,45	343 175,10	72 073 369,32	855 631,93	883 718,00	14 015 237,00	3 193 278,25	3 817 268,31	99 162 429,00
Subvention pour charges de service public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 769 834,00	791 014,00	483 718,00	12 665 237,00		0,00	85 709 803,00
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	4 000,00	41 298,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 588,25	0,00	141 887,00
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	54 376,00	104 576,00
Autres financements publics	0,00	0,00	289 378,04	149 694,95	873 269,85	0,00	0,00	0,00	100 000,00	500 000,00	2 096 690,00	2 183 800,16	6 192 833,00
Recettes propres	0,00	4 966,99	1 425 497,14	314 916,77	877 528,60	343 175,10	303 535,32	64 617,93	300 000,00	800 000,00	1 000 000,00	1 579 092,15	7 013 330,00
A2. Recettes budgétaires fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A3. Opérations non budgétaires	22 134 539,66	646 395,02	-416 233,53	21 776 567,98	-866 975,14	302 346,37	-41 432 862,87	-108 944,99	-669 000,00	-419 000,00	425 991,60	-381 616,94	991 207,16
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : encaissements en capital	0,00	2 730,00	0,00	785,00	420,00	420,00	420,00	420,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	805,00	9 000,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	22 134 539,66	643 665,02	-416 233,53	21 775 782,98	-867 395,14	301 926,37	-41 433 282,87	-109 364,99	-670 000,00	-420 000,00	424 991,60	-382 421,94	982 207,16
TVA encaissée	0,00	0,00	206 009,21	20 894,61	129 373,41	41 260,00	19 371,06	150,00	30 000,00	80 000,00	100 000,00	167 578,07	794 636,36
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : encaissements	0,00	0,00	4 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00	0,00	0,00	1 074 991,60	0,00	1 087 141,60
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	22 134 539,66	643 665,02	-626 292,74	21 754 888,37	-996 768,55	260 666,37	-41 452 653,93	-117 614,99	-700 000,00	-500 000,00	-750 000,00	-550 000,00	-899 570,79
A. TOTAL	22 134 539,66	651 362,01	1 302 641,65	22 282 478,45	884 023,31	645 521,47	30 640 506,45	746 686,94	214 718,00	13 596 237,00	3 619 269,85	3 435 651,38	100 153 636,17
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	6 012 374,25	8 070 452,40	8 713 668,06	6 808 263,94	8 299 142,98	7 077 765,79	9 704 709,98	6 263 780,35	9 500 000,00	10 800 000,00	12 300 000,00	16 045 383,25	109 595 541,00
Personnel	5 952 417,08	5 968 710,78	5 946 787,29	5 776 954,82	6 002 622,60	5 888 625,15	6 156 007,73	6 128 171,92	6 500 000,00	7 000 000,00	6 500 000,00	7 802 744,63	75 623 042,00
Fonctionnement	46 981,42	1 926 760,65	2 562 193,75	799 052,63	2 244 928,82	1 094 075,16	2 707 025,72	116 029,49	2 500 000,00	3 000 000,00	5 000 000,00	7 204 556,36	29 201 604,00
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	12 975,75	174 980,97	204 687,02	232 256,49	51 591,56	95 065,48	841 676,53	19 578,94	500 000,00	800 000,00	800 000,00	1 038 082,26	4 770 895,00
B2. Dépenses sur recettes fléchées	42 091,42	526 125,72	176 254,72	572 657,35	88 574,51	134 941,39	267 780,76	5 786,70	700 000,00	1 500 000,00	3 000 000,00	4 000 787,43	11 015 000,00
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	42 091,42	61 586,23	45 225,31	183 987,66	31 815,24	32 041,36	144 643,37	533,70	200 000,00	500 000,00	1 000 000,00	773 075,71	3 015 000,00
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	464 539,49	131 029,41	388 669,69	56 759,27	102 900,03	123 137,39	5 253,00	500 000,00	1 000 000,00	2 000 000,00	3 227 711,72	8 000 000,00
B3. Opérations non budgétaires	153 379,42	216 174,87	210 809,22	196 495,35	86 481,16	589 442,94	2 620 227,21	104 178,24	-1 673 058,40	741 500,00	2 227 841,60	1 615 469,55	7 088 941,16
Emprunts : remboursement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : décaissements en capital	2 000,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 600,00	9 000,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	151 379,42	216 174,87	209 909,22	196 495,35	86 481,16	589 442,94	2 620 227,21	104 178,24	-1 674 558,40	740 000,00	2 226 341,60	1 613 869,55	7 079 941,16
TVA décaissée	9 995,52	259 477,75	164 536,44	195 658,52	83 601,56	125 513,09	319 942,90	12 317,75	450 000,00	660 000,00	1 060 000,00	1 573 614,43	4 914 657,96
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : décaissements	0,00	450,00	1 350,00	1 350,00	4 050,00	2 700,00	3 600,00	0,00	1 075 441,60	0,00	1 076 341,60	0,00	2 165 283,20
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	141 383,90	-43 752,88	44 022,78	-513,17	-1 170,40	461 229,85	2 296 684,31	91 860,49	-3 200 000,00	80 000,00	90 000,00	40 255,12	0,00
B. TOTAL	6 207 845,09	8 812 752,99	9 100 732,00	7 577 416,64	8 474 198,65	7 802 150,12	12 592 717,95	6 373 745,29	8 526 941,60	13 041 500,00	17 527 841,60	21 661 640,23	127 699 482,16
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	15 926 694,57	-8 161 390,98	-7 798 090,35	14 705 061,81	-7 590 175,34	-7 156 628,65	18 047 788,50	-5 627 058,35	-8 312 223,60	554 737,00	-13 908 571,75	-18 225 988,86	-27 545 846,00
SOLDE CUMULE (1) + (2)	104 506 839,13	96 345 448,15	88 547 357,80	103 252 419,61	95 662 244,27	88 505 615,62	106 553 404,12	100 926 345,77	92 614 122,17	93 168 859,17	79 260 287,42	61 034 298,56	61 034 298,56
											dont trésorerie fléchée = A2 - B2		-11 015 000,00
											dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3		-6 097 734,00

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2022 non dénouées	2022	2023	2024	2025
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		48 071 607	37 056 607	-	-
Recettes fléchées (b)	264 404 081	-	3 909 953	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés	264 404 081		3 909 953		
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	216 332 474	11 015 000	40 966 560	-	-
Personnel	0	0	0	0	0
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE	4 607 854	2 671 187	0		
CP	4 264 041	3 015 000			
Investissement					
AE	222 659 611	4 000 000	34 375 382		
CP	212 068 433	8 000 000	40 966 560		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	48 071 607	37 056 607	-	-	-

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 468 027	776 150	776 150	-	448 387	448 387	774 068	774 068	-	448 387	448 387	243 490	2 082
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	15 187 190	8 838 816	8 838 816	-	3 468 884	3 468 884	8 581 656	8 581 656	-	3 468 884	3 468 884	2 879 489	257 160
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	15 498 532	7 469 666	7 469 666	-	2 959 159	2 959 159	7 399 249	7 399 249	-	3 012 422	3 012 422	5 069 707	17 154
Sciences de l'homme et de la société	922 896	493 016	493 016	-	173 000	173 000	493 016	493 016	-	173 000	173 000	256 880	-
Interdisciplinaire et transversale	896 714	726 293	726 293	-	57 733	57 733	670 643	670 643	-	113 331	113 331	112 688	52
Total contrats de recherche	33 973 359	18 303 940	18 303 940	-	7 107 164	7 107 164	17 918 631	17 918 631	-	7 216 025	7 216 025	8 562 255	276 449
Actions ENS	570 548	36 454	36 454	-	174 200	174 200	54	54	-	210 600	210 600	359 894	0
Total contrats de formation continue	570 548	36 454	36 454	-	174 200	174 200	54	54	-	210 600	210 600	359 894	0
Pas de contrats													
Total contrats d'enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2012-0225 Saclay	268 314 034	227 267 465	227 267 465		6 671 187	6 671 187	216 332 474	216 332 474	-	11 015 000	11 015 000	34 375 382	6 591 178
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 643 673	4 484 141	4 484 141	-	3 012 263	3 012 263	4 083 224	4 083 224	-	2 750 897	2 750 897	147 269	662 283
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 957 707	231 751 606	231 751 606	-	9 683 450	9 683 450	220 415 698	220 415 698	-	13 765 897	13 765 897	34 522 651	7 253 461
Total	310 501 614	250 092 000	250 092 000	-	16 964 814	16 964 814	238 334 383	238 334 383	-	21 192 522	21 192 522	43 444 800	7 529 910

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissement s pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 468 027		1 468 027	1 004 171	276 523	187 334
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	15 362 960		15 362 960	9 100 153	3 479 719	2 783 089
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	15 601 762		15 601 762	9 317 072	3 308 939	2 975 751
Sciences de l'homme et de la société	922 896		922 896	604 441	131 012	187 443
Interdisciplinaire et transversale	896 714		896 714	715 601	181 113	-
Total contrats de recherche	34 252 360	-	34 252 360	20 741 437	7 377 306	6 133 617
Actions ENS	570 548		570 548	122 110	491 458	43 020
Total contrats de formation continue	570 548					
Pas de contrats						
Total contrats d'enseignement						
2012-0225 Saclay	268 314 034		268 314 034	264 404 081		3 909 953
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 643 673	7 643 673	-			-
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 957 707	7 643 673	268 314 034	264 404 081	-	3 909 953
Total	310 780 615	7 643 673	302 566 394	285 145 518	7 377 306	10 043 570

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévision pluriannuelle			Prévision N (BI + BR)										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Saclay	Investissement	268 314 034	227 267 465	227 267 465	0	6 671 187	6 671 187	216 332 474	216 332 474	0	11 015 000	11 015 000	34 375 382	40 966 560	0			
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	Investissement	7 643 673	4 484 141	4 484 141		3 012 263	3 012 263	4 083 224	4 083 224		2 750 897	2 750 897						
Total Dépenses d'investissement.PP1.1		275 957 707	231 751 606	231 751 606	0	9 683 450	9 683 450	220 415 698	220 415 698	0	13 765 897	13 765 897	34 375 382	40 966 560	0	0	0	0
Contrats de recherche	Personnel		0	0	0	4 384 947	4 384 947		0	0	4 384 947	4 384 947						
	Fonctionnement et intervention		0	0	0	1 953 149	1 953 149		0	0	1 961 412	1 961 412						
	Investissement		0	0	0	769 067	769 067		0	0	869 665	869 665						
Total contrat de recherche.2		275 957 707	0	0	0	7 107 164	7 107 164	0	0	0	7 216 025	7 216 025	0	0	0	0	0	0
Contrat de formation continue	Personnel		33 100	33 100	0	122 500	122 500	33 100	33 100	0	122 500	122 500						
	Fonctionnement et intervention		3 354	3 354	0	51 700	51 700	27 329	27 329	0	88 100	88 100						
	Investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Total contrat de formation continue.3		0	36 454	36 454	0	174 200	174 200	60 429	60 429	0	210 600	210 600	0	0	0	0	0	0
Contrat d'enseignement	Personnel		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Fonctionnement et intervention		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Total contrat d'enseignement.4		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ss total personnel		33 100	33 100	0	4 507 447	4 507 447	33 100	33 100	0	4 507 447	4 507 447						
	Ss total fonctionnement et intervention		3 354	3 354	0	2 004 849	2 004 849	27 329	27 329	0	2 049 512	2 049 512						
	Ss total investissement		275 957 707	275 957 707	0	10 452 517	10 452 517	220 415 698	220 415 698	0	14 635 562	14 635 562						
TOTAL		275 957 707	231 751 606	231 751 606	0	16 964 814	16 964 814	220 476 127	220 476 127	0	21 192 522	21 192 522	34 375 382	40 966 560	0	0	0	0

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Prévision			Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissements prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Dépenses d'investissement	Financement de l'Etat*	0	0	0			
	Autres financements publics**	268 314 034	264 404 081		3 909 953		0
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	Autres financements***	7 643 673	7 643 673		0	0	0
Total PPL1		275 957 707	272 047 754	0	3 909 953	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 189 823	625 765	74 967	0		
	Autres financements publics**	16 396 794	8 818 193	3 752 902	2 067 585	1 058 613	96 875
	Autres financements***	16 665 742	11 297 479	3 549 436	908 852	120 100	
Total contrat de recherche.2		34 252 360	20 741 437	7 377 306	2 976 437	1 178 713	96 875
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*	8 000		8 000	0		
	Autres financements publics**	0		0			
	Autres financements***	562 548	122 110	440 358	80		
Total contrat de formation continue.3		570 548	122 110	448 358	80	0	0
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics**	0	0	0	0	0	0
	Autres financements***	0	0	0	0	0	0
Total contrat d'enseignement.4		0	0	0	0	0	0
	Ss total financement de l'Etat	1 197 823	625 765	82 967	0	0	0
	Ss total autres financements publics	284 710 828	273 222 274	3 752 902	5 977 538	1 058 613	96 875
	Ss total autres financements	24 871 963	19 063 262	3 989 794	908 932	120 100	0
TOTAL		310 780 615	292 911 301	7 825 664	6 886 470	1 178 713	96 875

Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Stocks initiaux			BI	
	1	Niveau initial de restes à payer (AE 2019 - CP 2019)		33 665 629
	2	Niveau initial du fonds de roulement		27 534 891
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-	61 045 254
	4	Niveau initial de la trésorerie		88 580 145
Flux de l'année	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		47 089 493
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		41 490 651
	5	Autorisations d'engagement - AE 2022		118 427 918
	6	Résultat patrimonial	-	2 173 628
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	-	815 527
	8	Variation du fonds de roulement	-	4 141 153
	9	Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS	-
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	9 000
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	9 000
		Cautionnements et dépôts	-	-
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	-
		Variation des stocks	+ / -	-
		Production immobilisée	+	-
		Charges sur créances irrécouvrables	-	-
		Produits divers de gestion courante	+	-
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	16 491 432
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	31 036 024
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	14 544 592
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-
Stocks finaux	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-	21 448 112
	12.a	Recettes budgétaires		99 162 429,00
	12.b	Crédits de paiement ouverts - CP 2022		120 610 541,00
	13	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers	-	5 198 163
	14	Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers	-	899 571
	15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	-	27 545 846
	15.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-	11 015 000
	15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-	16 530 846
	16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		10 393 698
	17	Restes à payer (AE 2022-CP 2022)	-	2 182 623
	18	Niveau final de restes à payer		31 483 006
	19	Niveau final du fonds de roulement		23 393 738
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-	37 640 561
	21	Niveau final de la trésorerie		61 034 299
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		36 074 493
	21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		24 959 805
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		

Projet de budget rectificatif

Partie B : Tableaux du budget principal

Projet de budget rectificatif

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	
Personnel	73 088 933,00	75 623 042,00	73 088 933,00	75 623 042,00	95 758 775,00	99 162 429,00	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	21 768 298,00	22 250 338,00	21 768 298,00	22 250 338,00	84 435 071,00	85 709 803,00	Subvention pour charges de service public
					87 767,00	141 887,00	Autres financements de l'Etat
					97 576,00	104 576,00	Fiscalité affectée
Fonctionnement	27 133 732,00	30 373 852,00	23 213 484,00	29 201 604,00	4 538 914,00	6 192 833,00	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	7 702 748,00	8 031 868,00	7 702 748,00	8 031 868,00	6 599 447,00	7 013 330,00	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	19 430 984,00	22 341 984,00	15 510 736,00	21 169 736,00			
					-	-	Recettes fléchées **
					-	-	- Financements de l'Etat fléchés
Investissement	6 302 821,00	5 759 837,00	6 273 379,00	4 770 895,00	-	-	- Autres financements publics fléchés
<i>Dont AE = CP</i>	2 548 307,00	2 788 323,00	2 548 307,00	2 788 323,00	-	-	- Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	3 754 514,00	2 971 514,00	3 725 072,00	1 982 572,00			
TOTAL DES DÉPENSES	106 525 486,00	111 756 731,00	102 575 796,00	109 595 541,00	95 758 775,00	99 162 429,00	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent			-	-	6 817 021,00	10 433 112,00	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Programme 150	75 428 975,00	75 428 975,00	29 236 428,59	28 347 912,46	5 758 337,00	4 769 395,00	110 423 740,59	108 546 282,46	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	11 528 089,00	11 528 089,00	498 784,77	456 157,08	192 612,40	177 129,80	12 219 486,17	12 161 375,88	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	37 695 698,00	37 695 698,00	600 641,88	623 129,26	232 772,08	232 189,08	38 529 111,96	38 551 016,34	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 878 807,51	2 878 807,51	16 498 849,37	14 628 974,92	14 088,59	54 638,19	19 391 745,47	17 562 420,62	
D105 - Bibliothèques et documentation	444 249,00	444 249,00	286 643,00	516 640,00	-	-	730 892,00	960 889,00	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	548 852,00	548 852,00	259 815,78	355 346,71	50 000,00	66 226,00	858 667,78	970 424,71	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 666 291,07	2 666 291,07	1 190 696,37	1 129 282,07	137 273,63	113 773,50	3 994 261,07	3 909 346,64	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 967 693,56	5 967 693,56	1 650 163,15	1 775 004,75	3 732 917,12	2 898 777,41	11 350 773,83	10 641 475,72	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 256 508,79	1 256 508,79	377 826,79	334 088,18	51 918,00	75 985,00	1 686 253,58	1 666 581,97	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	69 041,07	69 041,07	133 210,19	138 020,68	44 255,18	105 676,02	246 506,44	312 737,77	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	115 733,23	110 363,75	-	-	115 733,23	110 363,75	
D114 - Immobilier	2 086 294,00	2 086 294,00	1 387 250,00	2 141 250,00	480 000,00	480 000,00	3 953 544,00	4 707 544,00	
D115 - Pilotage et support	10 287 451,00	10 287 451,00	6 236 814,06	6 139 655,06	822 500,00	565 000,00	17 346 765,06	16 992 106,06	
Programme 231	194 067,00	194 067,00	1 137 423,41	853 691,54	1 500,00	1 500,00	1 332 990,41	1 049 258,54	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	869 623,41	585 891,54	1 500,00	1 500,00	871 123,41	587 391,54	
D202 - Aides indirectes	-	-	192 000,00	192 000,00	-	-	192 000,00	192 000,00	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	194 067,00	194 067,00	75 800,00	75 800,00	-	-	269 867,00	269 867,00	
Total	75 623 042,00	75 623 042,00	30 373 852,00	29 201 604,00	5 759 837,00	4 770 895,00	111 756 731,00	109 595 541,00	

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées			Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	85 709 803,00	-	-	-	-	-	-	-	85 709 803,00
Droits d'inscription	-	-	-	-	723 430,00	-	-	-	723 430,00
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	483 458,00	-	-	-	483 458,00
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	280 000,00	-	-	-	280 000,00
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 721 456,00	-	-	-	2 721 456,00
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 491 776,00	-	-	-	-	1 491 776,00
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	1 678 767,00	-	-	-	-	1 678 767,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	184 146,00	-	-	-	-	184 146,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	1 090 553,00	-	-	-	-	1 090 553,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	141 887,00	-	1 727 591,00	-	-	-	-	1 869 478,00
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	245 000,00	-	-	-	245 000,00
Autres recettes	-	-	104 576,00	20 000,00	2 559 986,00	-	-	-	2 684 562,00
Total	85 709 803,00	141 887,00	104 576,00	6 192 833,00	7 013 330,00	-	-	-	99 162 429,00
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)								10 433 112,00	

EQUILIBRE FINANCIER

PRINCIPAL

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	6 817 021,00	10 433 112,00	-	-	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	9 000	-	9 000	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	0	-	0	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	0	-	0	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 095 806,00	7 079 941	1 095 806,00	1 881 778	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	0	-	-899 571	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	7 912 827,00	17 522 053,00	1 095 806,00	991 207,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	6 817 021,00	16 530 846,00	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-	-	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	-	11 541 523,70	16 530 846,00	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	7 912 827,00	17 522 053,00	7 912 827,00	17 522 053,00	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI - 0	BR - 1	PRODUITS	BI - 0	BR - 1
Personnel	73 072 233,00	75 606 342,00	Subventions de l'Etat	84 447 871,00	85 776 723,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>21 768 298,00</i>	<i>22 250 338,00</i>	Fiscalité affectée	97 576,00	104 576,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	25 237 629,00	25 700 620,00	Autres subventions	4 216 578,00	4 592 578,00
			Autres produits	7 854 826,00	8 659 457,00
TOTAL DES CHARGES (1)	98 309 862,00	101 306 962,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	96 616 851,00	99 133 334,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	1 693 011,00	2 173 628,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	98 309 862,00	101 306 962,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	98 309 862,00	101 306 962,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0	BR - 1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 1 693 011,00	- 2 173 628,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 477 941,00	2 060 812,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	811 963,00	702 711,00
= CAF ou IAF*	- 27 033,00	- 815 527,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits cons

EMPLOIS	BI - 0	BR - 1	RESSOURCES	BI - 0	BR - 1
Insuffisance d'autofinancement*	27 033,00	815 527,00	Capacité d'autofinancement*	-	-
Investissements	5 496 868,00	3 994 384,00	Financement de l'actif par l'État	-	-
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	668 758,00	668 758,00
			Autres ressources	-	-
Remboursement des dettes financières	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 523 901,00	4 809 911,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	668 758,00	668 758,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	4 855 143	4 141 153

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0	BR - 1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 4 855 143,00	- 4 141 153,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	6 686 380,70	12 389 693,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT	- 11 541 523,70	- 16 530 846,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	17 956 701,16	23 393 509,12
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 4 169 185,00	- 1 566 296,13
Niveau de la TRESORERIE	22 125 886,16	24 959 805,25

Partie C : Tableaux du budget annexe

Projet de budget rectificatif

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

SACLAY

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	
Personnel	-	-	-	-	-	-	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	-	-	-	- Subvention pour charges de service public
					-	-	- Autres financements de l'Etat
					-	-	- Fiscalité affectée
					-	-	- Autres financements publics
					-	-	- Recettes propres
Fonctionnement	1 000 000,00	2 671 187,00	1 000 000,00	3 015 000,00	3 785 000,00	-	Recettes fléchées **
<i>Dont AE = CP</i>	-	-	-	-	-	-	- Financements de l'Etat fléchés
<i>Dont AE <> CP</i>	1 000 000,00	2 671 187,00	1 000 000,00	3 015 000,00	3 785 000,00	-	- Autres financements publics fléchés
					-	-	- Recettes propres fléchées
Investissement	7 000 000,00	4 000 000,00	13 500 000,00	8 000 000,00			
<i>Dont AE = CP</i>	-	-	-	-			
<i>Dont AE <> CP</i>	7 000 000,00	4 000 000,00	13 500 000,00	8 000 000,00			
TOTAL DES DÉPENSES	8 000 000,00	6 671 187,00	14 500 000,00	11 015 000,00	3 785 000,00	-	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent					10 715 000,00	11 015 000,00	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	-	-	-	-	-	-	-	-	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-	-	-	-	-	-	-	-	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	-	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-	
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-	
D114 - Immobilier	-	-	2 671 187,00	3 015 000,00	4 000 000,00	8 000 000,00	6 671 187,00	11 015 000,00	
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-	
Étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	-	-	2 671 187,00	3 015 000,00	4 000 000,00	8 000 000,00	6 671 187,00	11 015 000,00	

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées			Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)								11 015 000,00	

EQUILIBRE FINANCIER

SACLAY

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	10 715 000	11 015 000			Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;					Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;					Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements					Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)					Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)					Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	10 715 000	11 015 000	0	0	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0	0	10 715 000	11 015 000	Variation de trésorerie
Abondement de la trésorerie fléchée ***			10 715 000	11 015 000	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
Abondement sur la trésorerie non fléchée					dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	10 715 000	11 015 000	10 715 000	11 015 000	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

SACLAY

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI - 0	BR - 1	PRODUITS	BI - 0	BR - 1
Personnel	-	-	Subventions de l'Etat	-	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	-	Fiscalité affectée	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	10 625 279,00	11 782 729,00	Autres subventions	1 000 000,00	3 229 909,00
			Autres produits	9 625 279,00	8 552 820,00
TOTAL DES CHARGES (1)	10 625 279,00	11 782 729,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	10 625 279,00	11 782 729,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 625 279,00	11 782 729,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 625 279,00	11 782 729,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0	BR - 1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 625 279,00	8 552 820,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 625 279,00	8 552 820,00
= CAF ou IAF*	-	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI - 0	BR - 1	RESSOURCES	BI - 0	BR - 1
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	-	-
			Financement de l'actif par l'Etat	-	-
Investissements	13 500 000,00	8 000 000,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	13 500 000,00	8 000 000,00
			Autres ressources	-	-
Remboursement des dettes financières	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	13 500 000,00	8 000 000,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	13 500 000,00	8 000 000,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8)	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0	BR - 1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-	11 015 000,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	-	- 11 015 000,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	-	229,19
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 34 692 137,80	- 36 074 264,12
Niveau de la TRESORERIE	34 692 137,80	36 074 493,31

BUDGET RECTIFICATIF N°1 DE L'EXERCICE 2022

Présenté par l'administrateur provisoire de l'École normale supérieure Paris-Saclay

À Gif-sur-Yvette, le 30 septembre 2022

L'administrateur provisoire

Camille Galap